

Compte rendu de la réunion du Conseil de Hameau de Villeneuve d'Uriage

du jeudi 13 mars 2025

Encore beaucoup d'absences ce mois-ci avec seulement 4 habitants de Villeneuve pour participer à ce Conseil de hameau de mars.

➤ **Parking des chasseurs :**

Le terre plein dit parking des chasseurs en descendant sur Uriage sert toujours de décharge publique maintenant favorisée concernant l'accès par la disparition des troncs d'arbres qui étaient en travers.

Le Conseil de Hameau demande toujours un panneau « **déchets interdits** »

➤ **Association des sentiers de Saint Martin d'Uriage :**

Les adhérents de cette association sont intervenus sur le chemin des 4 Seigneurs un peu au-dessus de la source de Villeneuve pour dégager un arbre déraciné en travers du chemin. Ce sentier ne fait pourtant pas parti de leur domaine, mais ils ont répondu favorablement à une demande de l'association qui va organiser le prochain Trail Grenoble-Vizille le 6 avril prochain.

Merci à eux

De plus, des brochures de sentiers sur Saint Martin d'Uriage existent, mais il serait bien de pouvoir en compléter certaines avec les chemins qui se poursuivent sur la commune d'HERBEYS. Voir si quelqu'un de Villeneuve veut bien prendre contact avec la commune d'HERBEYS pour cela.

➤ **Radar pédagogique :**

Merci au service technique de nous avoir fourni 2 relevés de comptage du radar pédagogique.

On constate que le nombre de véhicules jour reste raisonnable. Avec les travaux dans la Combe, tout le monde pensait à un nombre bien plus important.

Concernant la vitesse, la moyenne est de 40km/h, donc bien sûr excessive par rapport à la limitation de 30km/h, mais là aussi on s'attendait à pire.

A la prochaine réunion du mois d'avril, un comparatif pourra être fait avec les relevés de 2010 et de 2015. Venez en débattre

Le prochain Conseil de Hameau de Villeneuve d'Uriage aura donc lieu le

jeudi 3 avril 2025 à 19h

à l'ancienne école de Villeneuve

Ordre du jour :

- Relevés des comptages routiers
- Organisation fête des voisins de mai
- Définir la date de la réunion du Conseil de hameau pour le mois de mai, puisque le 1^{er} et le 8 sont fériés : soit maintenir soit avancer fin Avril afin de mieux préparer la fête des voisins pour le 23 mai
- Autres